

LA HAYE FOUASSIÈRE

Mairie de La Haye-Fouassière
6 rue de la Gare
44690 LA HAYE-FOUASSIÈRE
Tél. 02 40 54 80 23

CONSEIL MUNICIPAL
DU 12/12/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 décembre, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle Sèvria, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 05/12/2024.

Étaient présents :

Vincent MAGRÉ
Philippe FORMENTEL
Jean-Luc VIAUD
Vanessa PAGEOT
Jean-Marie MOREL
Aurélie ARQUIER
Elodie CAMIER
Jean-Yves ARTAUD
Séverine KUTER
Jocelyne LANDRON
Pierre NOBLET
Philippe ROUSSEAU
Patrick TESSIER
Patrice CHOIMET
Stéphanie VIOLIN
Amélie GOUTH
Vincent PÉRUSET
Serge LAFFONTAS
Jacques COUILLAUD
Michel LHOUTELLIER
Agnès PARAGOT
Laurence CLÉMENCEAU
Sabine AUDRAIN

Étaient excusés et représentés :

Bruno TOUPET ayant donné pouvoir à Laurence CLÉMENCEAU
Audrey VIDAL-BLANCHARD ayant donné pouvoir à Patrice CHOIMET
Isabelle CIVEL ayant donné pouvoir à Agnès PARAGOT
Jean-Marie CAMIER ayant donné pouvoir à Aurélie ARQUIER

Secrétaire de séance : Pierre NOBLET

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 DÉCEMBRE 2024**

AFFAIRES GÉNÉRALES
Commissions municipales
Modification de leur composition

Vincent MAGRÉ expose :

Par délibération du 4 juillet 2024, le Conseil municipal a approuvé la création de 7 commissions municipales sur les thèmes suivants :

- Finances,
- Ressources humaines,
- Enfance - Jeunesse,
- Urbanisme et bâtiment,
- Voirie - réseaux - environnement et développement durable,
- Animation et vie associative,
- Vie économique et sociale.

Ces commissions ont pour objet d'émettre des avis préalables aux délibérations du Conseil municipal, de travailler sur un sujet ou un projet particulier et d'échanger entre élus sur les informations liées à la délégation.

En raison de la démission d'une conseillère municipale, il est nécessaire de revoir la composition de ces commissions. De plus, des erreurs s'étant glissées dans la délibération du 4 juillet 2024, il est nécessaire de délibérer à nouveau sur la totalité des compositions des commissions.

Il est rappelé que le Maire est membre de droit de chacune des commissions qu'il doit présider. Il peut déléguer cette présidence en cas d'absence ou d'empêchement. Par ailleurs, en l'absence de précision de la loi sur la répartition des sièges de chaque commission, le Conseil municipal doit s'efforcer de rechercher la pondération politique qui reflète le plus fidèlement la composition de l'assemblée délibérante. Il est convenu que les conseillers municipaux ne pouvant se rendre à une réunion de commission peuvent se faire remplacer.

VU le Code général des collectivités territoriales,

Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :

DÉSIGNE les membres qui composent chaque commission comme suit :

- **Finances**
Président : Vincent MAGRÉ
Vice-président : Philippe FORMENTEL
Membres :
Patrice CHOIMET
Jean-Yves ARTAUD
Audrey VIDAL-BLANCHARD
Jacques COUILLAUD
Agnès PARAGOT
Isabelle CIVEL

- **Ressources humaines**
Président : Vincent MAGRÉ
Vice-président : Philippe FORMENTEL
Membres :
Audrey VIDAL-BLANCHARD
Pierre NOBLET
Vanessa PAGEOT
Patrice CHOIMET
Sabine AUDRAIN

- **Enfance - Jeunesse**
Président : Vincent MAGRÉ
Vice-présidente : Vanessa PAGEOT
Membres :
Pierre NOBLET
Stéphanie VIOLIN
Michel LHOUTELLIER
Patrice CHOIMET
Philippe FORMENTEL
Séverine KUTER
Isabelle CIVEL
Sabine AUDRAIN

- **Urbanisme et bâtiments**
Président : Vincent MAGRÉ
Vice-président : Elodie CAMIER
Membres
Vincent PERUSET
Jean-Luc VIAUD
Patrick TESSIER
Philippe FORMENTEL
Jean-Marie CAMIER
Jean-Yves ARTAUD
Laurence CLEMENCEAU
Agnès PARAGOT

- **Voirie - réseaux - environnement et développement durable**

Président : Vincent MAGRÉ

Vice-présidente : Jean-Marie MOREL

Membres :

Philippe ROUSSEAU

Jean-Luc VIAUD

Séverine KUTER

Audrey VIDAL-BLANCHARD

Serge LAFFONTAS

Patrice CHOIMET

Amélie GOUTH

Jacques COUILLAUD

Laurence CLEMENCEAU

Bruno TOUPET

- **Animation et vie Associative**

Président : Vincent MAGRÉ

Vice-présidente : Aurélie ARQUIER

Membres :

Jean-Marie CAMIER

Amélie GOUTH

Jean-Marie MOREL

Serge LAFFONTAS

Vanessa PAGEOT

Jacques COUILLAUD

Sabine AUDRAIN

Bruno TOUPET

- **Vie économique et sociale.**

Président : Vincent MAGRÉ

Vice-président : Jean-Luc VIAUD

Membres :

Jocelyne LANDRON

Jean-Marie MOREL

Amélie GOUTH

Patrick TESSIER

Philippe ROUSSEAU

Agnès PARAGOT

PRÉCISE que les élus du groupe minoritaire, membres d'une commission, ne pouvant être présents, pourront être suppléés par un autre élu membre du même groupe.

Vote :

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

La Haye-Fouassière, le 12/12/2024

Le Maire
Vincent MAGRÉ



Le secrétaire de séance
Pierre NOBLET